

Les faits Papillon

www.mouans-sartoux.net



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux

n° 51 mai-juin 2023



Eau

Il est urgent d'économiser

Mobilité

En mai, tous en selle !

Nature

De l'intérêt des insectes



MOBILITÉ

En mai, tous en selle !



Dans la continuité de l'opération « En mai, tous en selle », la ville de Mouans-Sartoux, le Crédit Mutuel et l'association « Choisir le vélo » organisent le samedi 3 juin prochain la 3^e édition fête du vélo en famille pour célébrer les bienfaits du vélo pour la santé et l'environnement.

Cet événement, en accès libre, est l'occasion idéale pour les familles de découvrir les nombreuses activités proposées dans la ville et de passer une journée amusante et éducative.

Nous vous proposons un programme varié pour petits et grands. Les participants pourront ainsi participer à un parcours à vélo pour découvrir les activités phares de Mouans-Sartoux. Il y aura également plusieurs stands de sensibilisation à la biodiversité, à l'alimentation durable, à la découverte du vélo électrique et bien plus encore.

Pour les plus petits, il y aura un parcours vélo pour les enfants et pour les amateurs de sensations fortes ou les plus aventureux un parcours VTT. Les participants pourront également laisser libre cours à leur créativité en décorant leur vélo ou en participant à l'atelier artistique propose par l'Espace de l'Art Concret.

Pour plus d'informations sur l'événement, veuillez consulter le site internet de la commune à la rubrique agenda : <https://www.mouans-sartoux.net/agenda.html>

Sommaire

- 2	A la UneEn mai, tous en selle !
- 3	L'édito de Pierre AschieriL'édito du maire de Mouans-Sartoux
- 4	Alimentation durableJournée sans viande
- 5	Commerce équitable Tout savoir sur la quinzaine du commerce équitable
- 6 à 9	NatureLes insectes pollinisateurs/La tonte différée/La fête de la nature
- 10	EauIl est urgent d'économiser l'eau
- 11	DéchetsDistribution de broyat/ Stop aux incivilités
- 12	Vie municipaleRetour sur le conseil municipal du 13 avril
- 13	Vie municipaleInauguration d'une stèle André Aschieri / La parole aux élus
- 14 & 15	SortirLa fête du vélo 2023 /Le Festival Envie d'Ailleurs
- 16	FinancesFocus sur le budget primitif 2023
- 17	SantéLes ostéopathes aux petits soins des agents communaux
- 17	JeunesseLes JAM'S sont nés !
- 18 à 21	Fêtes et animations Retour en images sur les festivités locales
- 22 & 23	CultureLes programmes de la médiathèque et du centre culturel
- 24	ArtLes expositions à l'affiche et à venir à l'Espace de l'Art Concret

(Photo de couverture : coquelicots dans la forêt des Aspres)





Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

La construction du budget est l'exercice essentiel de la vie de la commune. Nous devons inscrire avec sincérité toutes les dépenses et les recettes attendues au cours de l'année. Le budget indique les priorités de la politique municipale qui sont votées par le conseil municipal. Nous avons parfois connu des moments difficiles dans la construction budgétaire en particulier avec la crise sanitaire, beaucoup d'incertitudes et très peu de visibilité pour établir un budget mais nous avons relevé le défi.

Aujourd'hui, la situation que nous connaissons est beaucoup plus complexe avec la flambée des prix de l'énergie (+135 % par rapport à 2022) et des matières premières alors que la baisse des dotations d'État s'est poursuivie.

Cette année, la préparation du budget s'est apparentée à un véritable casse-tête. Les économies faites ne sont pas suffisantes et nous sommes contraints de réduire les investissements alors que les besoins de la commune ne se réduisent pas, bien au contraire. Faire plus avec moins c'est la mission à laquelle nous sommes désormais contraints. La suppression cette année de la taxe d'habitation pour tous les ménages a porté un coup très dur à l'autonomie financière de notre commune et dans le même temps, nous avons vu disparaître notre Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est passée de 1,4 M€ il y a une dizaine d'années à 0 € en 2023.

« Dans ce contexte financier tendu, nous avons été contraints, comme beaucoup de collectivités, de proposer une augmentation très modérée, moins d'un point, du taux de la taxe foncière »

Des mesures d'accompagnement ont été mises en place par l'État mais comme souvent, les critères d'éligibilité étant trop restrictifs, nous n'avons pas pu en bénéficier. Dans ce contexte financier tendu, nous avons été contraints, comme beaucoup de collectivités, de proposer une augmentation très modérée, moins d'un point, du taux de la taxe foncière. C'est une mesure qui devrait nous permettre d'assurer la continuité et de maintenir la qualité des services proposés à la population. Plus globalement, nous plaçons pour une refonte de la fiscalité locale qui soit à la fois juste et équitable et un retour des dotations de l'État attribuées selon des critères qui intègrent réellement les préoccupations environnementales.

Votre Maire
Pierre ASCHIERI





ALIMENTATION DURABLE

Mobilisation des entreprises pour la journée sans viande



Dans le cadre de la journée internationale sans viande, le 20 mars dernier, les salariés des entreprises inclus dans le projet « Alimentation Durable en Entreprises »*, co-porté par la commune de Mouans-Sartoux, ont relevé le défi de cuisiner un repas à base de protéines végétales, sans viande ni poisson, pour la pause déjeuner.

Une cinquantaine de salariés ont participé au challenge et partagé les photos et recettes de leurs plats. Un grand merci aux entreprises Robertet, Parfex, Expressions Parfumées, JVS et au Centre Culturel des Cèdres pour leur mobilisation !

L'association les Jardins Valeurs Solidaires (JVS) a obtenu le premier prix du challenge avec la participation de 26 salariés sur 49. JVS remportent la venue du Food Truck bio et local de l'AFPJR à prix coûtant dans leur structure. Pour aller plus loin dans leur démarche, la direction de JVS offrira le reste à payer du repas à tous ses salariés.

Une très belle initiative qui souligne l'implication de l'association autour des enjeux d'alimentation durable au travail.

Les entreprises Robertet et Parfex ont remporté les deuxième et troisième prix, de beaux paniers de légumes bio et locaux des AMAP de Grasse et Mouans-Sartoux.

Pour finir la journée du 20 mars, une quinzaine de salariés issus de différentes entreprises se sont retrouvés dans les cuisines pédagogiques de Mouans-Sartoux à Haute-Combe autour d'un atelier cuisine sur les protéines végétales. Au menu : préparation d'une salade de crus-

dités de saison en entrée, suivie d'un tajine de légumes aux pois chiches et son riz de Camargue citronné et d'un moelleux au chocolat à base d'haricots rouges pour le dessert. L'atelier s'est clôturé par un repas partagé pour déguster les préparations !

*Projet mené par Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, la Ville De Mouans Sartoux via la MEAD ; l'AFPJR et les AMAP de Provence et financé par le fonds européen FEDER et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce projet vise à introduire plus de durabilité au sein des pratiques alimentaires des entreprises du territoire et à sensibiliser les salariés aux enjeux de l'alimentation durable.





COMMERCE ÉQUITABLE

Ateliers, projections et dégustations au programme de la quinzaine du commerce équitable du 13 au 28 mai



Lundi 15 mai 2023 à 18h :

Le commerce équitable : pourquoi et comment l'intégrer sur son lieu de travail et chez soi ?

**à la Médiathèque de Mouans-Sartoux
201 avenue de Cannes**

Au programme :

- Documentaire court « En route pour un café équitable! » suivi d'échanges en présence d'acteurs locaux du commerce équitable
- Présentation de l'exposition « Commerce Équitable, réinventons le monde »
- Ateliers et jeux ludiques sur le commerce équitable



Entrée libre et gratuite

Plus d'informations : mead@mouans-sartoux.net - 04 22 10 52 74

anastasia.lemaitre@club-entrepreneurs-grasse.com



Du 13 au 28 mai 2023 se déroulera la 23^e édition de la Quinzaine du Commerce Équitable.

C'est le temps fort annuel de sensibilisation au commerce équitable, en faveur d'un mode de commercialisation et de production plus juste, plus humain, et qui préserve l'environnement.

Dans ce cadre, lundi 15 mai, de 18 h à 20 h, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable, la Maison du Commerce Équitable (MCE), le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse et les entreprises et salariés engagés dans le projet « Alimentation Durable en Entreprises » organisent une soirée d'échanges et interventions consacrés au Commerce Équitable à la médiathèque de Mouans-Sartoux.

Au programme : projection d'un documentaire court « En route pour un café équitable! » suivi d'échanges en présence d'acteurs locaux du

commerce équitable ; présentation de l'exposition « Commerce Équitable, réinventons le monde » ; dégustation de produits issus de commerce équitable et animation de jeux pour mieux s'y retrouver dans les labels équitables, bio et durables et pour mieux comprendre la filière café et ses enjeux. Cet événement est gratuit, nous vous y attendons nombreux ! Pour plus d'informations, contactez la MEAD : mead@mouans-sartoux.net Tél. : 04 22 10 52 74

La MCE fête ses 20 ans !

La Maison du Commerce Équitable (MCE) sera également présente sur les marchés des jeudi 18 et mercredi 24 mai avec un stand de dégustation et de jeux de sensibilisation au commerce équitable. Durant toute la quinzaine, la boutique du 7 rue Pasteur proposera des promotions spécifiques.

Ce sera surtout l'occasion pour la MCE de célébrer ses 20 ans lors d'une soirée prévue le 2 juin à 19 h à la salle Léo Lagrange.

La MCE vous attend nombreux à ce rendez-vous unique qui mettra à l'honneur tous les bénévoles qui ont œuvré pour le commerce équitable au cours de ces 20 ans, ici à Mouans-Sartoux. Un diaporama relatant les différentes étapes de l'association et montrant à l'œuvre ses bénévoles sera diffusé. Des invités des organisations nationales de commerce équitable seront également présents et avec les fondateurs de la MCE, ils participeront à vous présenter le commerce équitable actuel, les évolutions, les enjeux, les labels, etc...

Un repas festif partagé suivra ces échanges.





NATURE

De l'intérêt vital des insectes pollinisateurs

Les insectes pollinisateurs, en transportant le pollen de fleurs en fleurs, sont indispensables pour la reproduction de près de 90% des plantes à fleurs sous nos latitudes. Une manière de visualiser cela, est de se rendre compte que dans les écosystèmes et les paysages qui nous entourent, sans les pollinisateurs, 9 plantes à fleurs sur 10 n'existeraient tout simplement pas si à la génération précédente, un insecte n'était pas venu se balader sur leurs fleurs.

Cela concerne bien sûr l'extrême majorité des plantes à fleurs sauvages, mais également les plantes à fleurs qui sont cultivées pour notre alimentation et notre bien-être.

En pollinisant les plantes à fleurs cultivées, les insectes rendent donc gratuitement un service aux sociétés humaines, service qui serait pratiquement impossible ou trop coûteux à réaliser, en l'absence d'insectes. Les services rendus gratuitement par la nature aux sociétés humaines sont appelés: les services écosystémiques.

Sans les insectes pollinisateurs, pas de pommes, de poires, de fraise. Pas d'huile de tournesol, et moins d'huile de colza.

Pas de café, ni de chocolat. Pas de coton...

Pour toutes ces espèces donc, la pollinisation est indispensable à la production de fruits ou de graines. Mais ce que nous découvrons depuis plusieurs années, c'est que les insectes ne sont pas indispensables uniquement pour la quantité de notre alimentation mais aussi pour sa qualité. Ainsi, les pommes bien formées, sont issues de fleurs dont tous les ovules ont été fécondés et donc bien pollinisés, elles présentent un taux de sucres plus élevé et ont donc meilleur goût.

Les fraises pollinisées par les insectes se conservent plus longtemps en comparaison des fraises issues d'autopollinisation. Les amandes présentent davantage d'acide gras, le fenouil produit de l'huile essentielle plus concentrée etc... Sans les insectes, ce n'est donc pas que la quantité de ce que l'on mange qui serait affectée mais également sa qualité.

Ce service écosystémique de pollinisation des cultures a été évalué économiquement, et représenterait, à l'échelle de la planète, entre 230 et 570 milliards € de service rendu gratuitement et annuellement par les pollinisateurs aux sociétés humaines.

Nous avons besoin des insectes pour survivre

Nos cultures ont donc besoin de pollinisateurs, nous avons besoin de pollinisateurs. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus nombreux,

et alors que les pressions exercées sur les écosystèmes par les populations humaines sont toujours plus violentes, alors que les

espèces de pollinisateurs sont en fort déclin, nous avons plus que jamais besoin de ces espèces pour survivre et nourrir le monde. La quantité de terre cultivable sur la planète est par nature finie, aussi pour nourrir les hommes nous allons avoir besoin de réduire drastiquement notre gaspillage alimentaire et de produire mieux, mais pas aux dépens de la nature comme cela est fait depuis 70 ans, mais bien avec la nature en intensifiant de manière durable, *agro-écologique*.

Produire mieux cela veut dire quoi ?

Parmi les pistes envisagées, on retrouve la réduction de la taille des parcelles, la sauvegarde, ou même la restauration des éléments semi-naturels autour des parcelles cultivées et les cultures mixtes (c'est-à-dire les parcelles plantées avec plusieurs cultures, comme l'agroforesterie par exemple).

Les éléments semi-naturels (ou infrastructures agro-écologiques) comprennent les haies, les bandes enherbées, les prairies permanentes, les ripisylves et les mares, en somme tous les éléments interstitiels et annexes entre les cultures. Ces éléments sont le réacteur de la biodiversité dans un paysage agricole.

Les maintenir, les agrandir ou les créer permet de favoriser des populations de pollinisateurs diversifiés.

Une autre piste serait de favoriser les rotations culturales à l'échelle du paysage en lieu et place des monocultures.

Pour nourrir l'humanité, il faut protéger les pollinisateurs

Nous l'avons vu, pour nourrir les hommes, il faut protéger les pollinisateurs. L'homme ne s'en sortira pas toujours via des solutions techniques, et les fables prédisant l'efficacité d'abeilles robots sont bien loin des réalités du terrain. L'avenir de l'agriculture se situe très probablement dans une intensification agro écologique qui, en maintenant l'hétérogénéité en termes de composition et de structure des paysages, favorisera les insectes pollinisateurs, et donc les rendements agricoles.

Source : MOOC Pollinisateurs est produit et réalisé par l'Office français de la biodiversité, Réserves naturelles de France et Tela Botanica - CC-BY (2023)

<https://mooc.tela-botanica.org/course/view.php?id=637>

https://vimeo.com/787640500?embedded=true&source=vimeo_logo&owner=50142589





Papillon Flambé butinant dans le parc paysager de Gilles Clément



NATURE

Quand on tond trop tôt, on tue la biodiversité ! Pensez à la tonte différée



Libellule dans une zone humide des Canebières

Les fleurs ont besoin des insectes pollinisateurs pour se reproduire.
Les insectes pollinisateurs ont besoin des fleurs pour se nourrir.
Les humains dépendent des insectes, pour 75 % des plantes qu'ils consomment.

Mai, juin sont là... L'herbe pousse et nos parcelles, champs, bordures de route sont constellés de milliers de fleurs.

Nos cerveaux, modelés aux images urbaines, rêvent de jardins à la française, de pelouses à l'anglaise nettes et taillées au cordeau...

Cependant avant de se précipiter sur nos tondeuses et autres débroussaileuses prenons le temps de la réflexion.

30 % des insectes pollinisateurs ont disparu

En France métropolitaine, on dénombre plusieurs milliers d'espèces d'insectes pollinisateurs. On connaît bien sûr les abeilles.

Mais il y a aussi les bourdons, les guêpes, les papillons de jour, de nuit, les moustiques, les mouches...

Souvenons-nous que 60 % de ces insectes pollinisateurs sont des « nocturnes ». Pour vivre, tous ces animaux puisent leur nourriture dans les fleurs en consommant leur nectar qui est une substance sucrée énergisante.

Les insectes pollinisateurs, quant à eux, pendant qu'ils ponctionnent le nectar, par frottement leur abdomen et leurs pattes se couvrent du pollen des fleurs - le pollen étant les gamètes mâles des fleurs. Puis en allant butiner d'autres fleurs ils transportent ce pollen, et le déposent dans une autre fleur ensemençant alors celle-ci.

Nous humains, sans le fonctionnement correct de cette chaîne, nous n'avons quasiment plus de nourriture.

Tous nos fruits et légumes (tomate, fraise, pomme de terre), mais aussi le riz, le blé, le café, le chocolat, les épices... dépendent de ce système de reproduction.

Le développement urbain, par l'artificialisation des sols, détruit le « gîte et le couvert », entre autres, pour tous ces insectes.

Ainsi en 10 ans nous avons perdu 30 % de la population de ces insectes pollinisateurs. Aussi nous devons tout faire, et contribuer chacun à notre échelle, pour la sauvegarde de cet habitat.

Reportez la tonte à la fin du mois de juin

Dans la mesure du possible je reporte la tonte du jardin à fin juin / début juillet (tonte différée). A ce moment-là, la phase de pollinisation est terminée. Les températures montent, herbes et fleurs se dessèchent. On peut alors tondre sans crainte. De plus ce nettoyage contribue à la protection contre les incendies dans notre région particulièrement exposée à ce risque.

Si malgré tout vous devez tondre en mai-juin, laissez libre cours à votre imagination en dessinant des labyrinthes dans votre jardin ou en conservant des « carrés » de verdure. (tonte raisonnée)

Dans tous les cas, en pratiquant la tonte différée ou raisonnée, si de plus vous disposez d'un potager, vous avez des chances d'avoir une meilleure production de vos plantes préférés... car elles auront bénéficié du service gratuit de pollinisation rendu par la nature.





NATURE

La Fête de la Nature du Pays de Grasse vendredi 26 mai, de 17 h 30 à 23 h aux Jardins du MIP à Mouans-Sartoux

Dans le cadre de l'événement national de la Fête de la Nature, le Pays de Grasse en partenariat avec la commune de Mouans-Sartoux donne rendez-vous aux familles et amoureux de nature le vendredi 26 mai aux Jardins du Musée International de la Parfumerie, pour une soirée festive et pédagogique dédiée à notre biodiversité nocturne !

De 17 h 30 à 23 h 00, de nombreuses animations gratuites et familiales sur inscription vous attendent :

- > Ateliers de construction de nichoirs à chauves-souris,
- > Balades commentées dans les Jardins à la rencontre de la biodiversité nocturne,
- > Beauté et mystères du ciel étoilé vus du Planétarium,
- > Atelier photos sur le monde nocturne,
- > Conférence sur la pollution lumineuse,
- > Escape Game Biodiversité,
- > Lectures de contes et légendes « Sous les Préalpes d'Azur » sur fond de percussion,
- > Observation de l'univers invisible au télescope,
- > Exposition « Plumes de nuit » et animations autour des rapaces nocturnes,
- > Présentation de l'ABC des communes de Mouans-Sartoux et de Grasse.

Venez profiter de l'accès gratuit aux Jardins du MIP, pour vous divertir en famille et découvrir les trésors du monde nocturne du Pays de Grasse !

Programme complet et inscription obligatoire pour certains ateliers : www.paysdegrasse.fr

Entrée libre - tout public

Food truck et glacier + possibilité de pique-niquer sur place

Contact : 04 97 05 22 58 - edd@paysdegrasse.fr

FÊTE DE LA NATURE
VENDREDI 26 MAI
JARDINS DU MIP
 MOUANS-SARTOUX

17h30 / 23h00

GRATUIT !

PLANETARIUM,
 ESCAPE GAME,
 CRÉATION NICHOURS,
 VISITES GUIDÉES,
 CONTES ET LÉGENDES,
 EXPO PHOTOS,
 CONFÉRENCE,
 OBSERVATION TÉLESCOPE.

PROGRAMME & INSCRIPTIONS

+ D'INFOS
 ☎ 04 97 05 22 58
 ✉ edd@paysdegrasse.fr

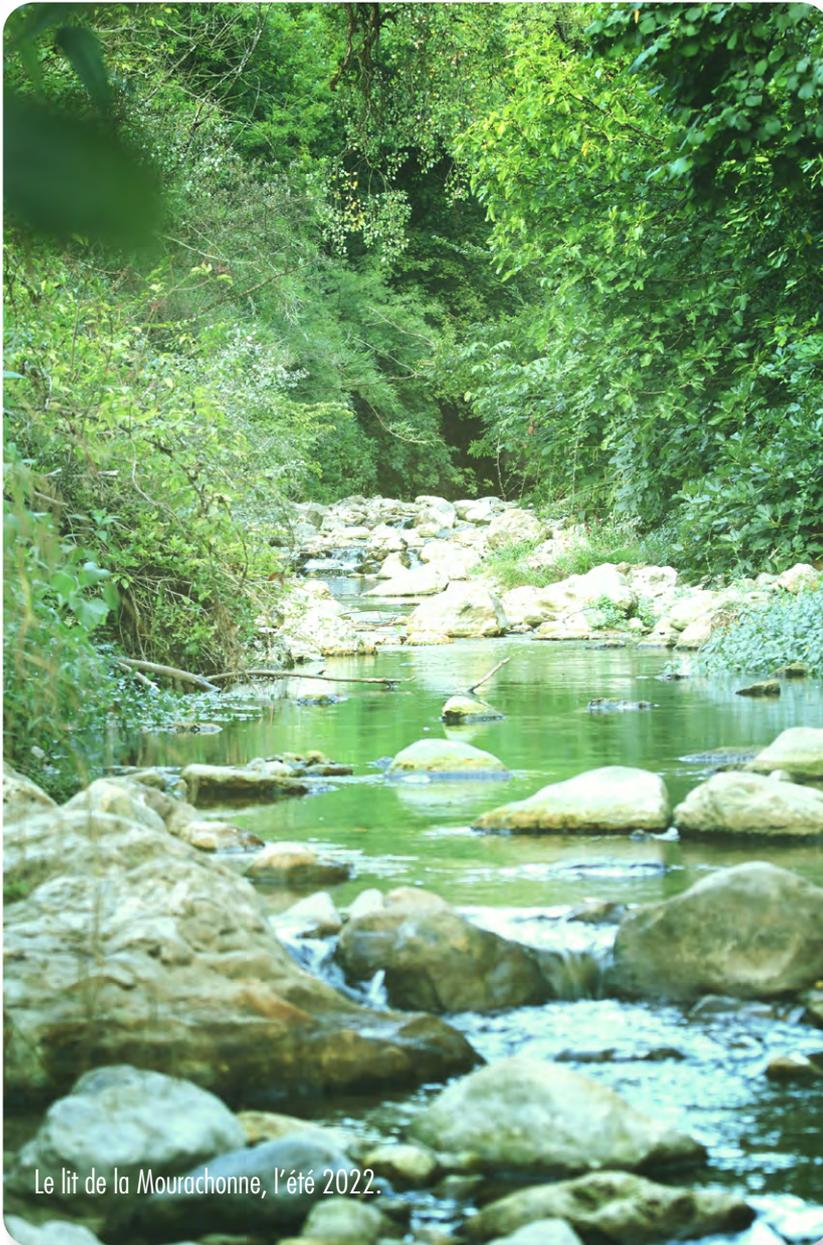
Conception : Pays de Grasse - Cédric Poirier - Fispal.org - Avril 2023





EAU

Il est urgent de limiter sa consommation



Le lit de la Mourachonne, l'été 2022.

Lors de la 1^{re} réunion de l'Observatoire Départemental de l'Eau qui s'est tenue récemment en présence notamment des maires et élus du département, des représentants des agriculteurs à la Chambre d'agriculture, des syndicalistes agriculteurs, des représentants des services de l'État, il a longuement été évoqué la situation préoccupante relative à la raréfaction de la ressource en eau.

L'été 2023 sera difficile, mais celui de 2024 risque de l'être un peu plus encore.

Notons quelques chiffres :

- 3 % : c'est la part de la consommation en eau de l'agriculture départementale contre 45% en moyenne sur le plan national.
- 14 %, ou - 32 milliards de m³, c'est la baisse de la ressource en eau renouvelable entre les périodes 1990-2001 et 2002-2018.
- 50 % de pluviométrie par an dans le 06.
- 20 % de fuite d'eau sur les réseaux départementaux.
- 0,2 % : c'est la part de la surface agricole arable dans l'occupation du sol dans le 06.
- 2 jours de souveraineté alimentaire dans le 06.
- 30,4 Mm³/an de pertes d'eau par rapport aux 180 Mm³/an prélevés dans le 06 pour les besoins en eau potable. Il suffirait de réduire de 10 % ces pertes pour couvrir les besoins en eau agricole soit 3 Mm³.
- 8000 m³/an/hectare : c'est la consommation annuelle pour arroser les « pelouses », comparé avec :
- 2500 m³/an/hectare pour arroser les cultures maraîchères.

Dans ses objectifs présentés le 30 mars dernier, le Président de la République vise 10 % d'économie d'eau d'ici à 2030 dans tous les secteurs.

Ce « plan Eau » est insuffisant selon la chambre d'agriculture. Face à l'urgence de la situation, il faut « un Plan Marshall ».

Actions proposées :

- . Réduire les fuites d'eau, rénover les réseaux
- . Maintenir ou rénover les canaux d'irrigation
- . Créer des réserves collinaires
- . Conserver un accès direct à l'eau
- . Accéder à l'eau brute
- . Soutien à l'eau de REUT (eau en sortie de STEP) mais son coût sera supérieur à celui de l'eau prélevée en milieu naturel
- . Soutien à la tarification progressive.

Il est donc nécessaire et urgent de faire preuve d'attention et d'imagination pour limiter notre consommation en eau à nos besoins essentiels, sans gaspillage.

Dans l'esprit des soutiens que la ville de Mouans-Sartoux met en œuvre depuis 2002 avec le « 1 % du budget de l'eau » vers des populations éloignées et exposées à la pénurie, il devient nécessaire de faire avancer chez nous, autour de nous, dans nos propos futurs, la notion de « PARTAGE de l'EAU, EQUITABLE et SOLIDAIRE ».





DÉCHETS

VÉGÉTAUX

DISTRIBUTION DE BROyat

Pour un jardin productif, naturel, économe en eau et un compostage réussi.

Apportez un contenant et récupérez du broyat GRATUITEMENT.



UNIVALOM
Nous donnons de la valeur à vos déchets !
Prévention - Traitement - Valorisation

Distribution gratuite de broyat avec Univalom

Univalom organise des sessions de broyage de végétaux en déchetteries en partenariat avec des structures de l'économie sociale et solidaire. En apportant un contenant (sac cabas, seau...), vous pouvez repartir GRATUITEMENT avec du broyat, élément structurant et essentiel pour un jardin au naturel et un bon compost :

- Il peut être utilisé en paillage naturel. Déposé au pied des plantes, il limite l'arrosage en réduisant l'évaporation de l'eau du sol, renforce les sols fragiles lors de fortes pluies et diminue le développement des adventices.
- Le broyat peut également être utilisé dans le compost. Il apporte un équilibre carbone/azote à votre compost, limite les mauvaises odeurs et les éventuelles nuisances. Le compost obtenu sera alors votre principal allié pour nourrir la terre de votre jardin.

Distributions prévues sur la déchetterie de Mouans-Sartoux située les Défends, 2000 route de Pégomas :

Le vendredi 26 mai de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h à 16 h 45.

Le vendredi 30 juin de 8 h 30 à 11 h 30 puis 13 h à 16 h 45.

Le vendredi 28 juillet de 8 h 30 à 11 h 30 puis 13 h à 16 h 45.

Plus d'information sur : univalom.fr

Dépôts sauvages : la ville va sévir

Malgré la déchetterie située route de Pégomas à Mouans-Sartoux, la ville a constaté une recrudescence des dépôts sauvages, tant en centre-ville que sur l'ensemble du territoire communal.

Cet incivisme, outre les pollutions induites (visuelle, olfactive, environnementale) engendre un coût important aux collectivités chargées de l'enlèvement et du traitement des déchets.

La ville a décidé de s'équiper de moyens techniques performants pour appréhender les contrevenants, les poursuivre en justice et les verbaliser. Il s'agit d'appareils photographiques disposés discrètement à différents endroits identifiés comme étant des « lieux » sensibles aux dépôts sauvages. En centre-ville mais surtout aux abords de la forêt communale (forêt de Plan Sarrain, piste du Tabourg, plaine des Canebiers, etc.). Les auteurs de ces incivilités encourrent des amendes de 500 à 1500 €, comme cela a été voté récemment par les élus mouansois.

Rappelons que la déchetterie de Mouans-Sartoux, située route de Pégomas, est ouverte et accessible aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Notons également que chaque foyer mouansois peut déposer 1.5 tonne de déchets/an gratuitement !

Toutes les infos : <https://univalom.fr/les-decheteries/>





VIE MUNICIPALE

L'essentiel du conseil municipal du 13 avril 2023

Parmi les délibérations présentées à l'ordre du jour du conseil municipal du 13 avril dernier, notons :

- Urbanisme :

Cœur de Ville : Le maire a tout d'abord fait un rappel historique du projet « Cœur de Ville » qui va occuper l'espace laissé par l'ancien *Vieux Château* acquis en 1996.

En 2012, il s'est avéré que ce bâtiment n'était pas réhabilitable.

En 2015, un projet a été établi avec le Logis Familial, comprenant 51 logements sociaux de petite taille, des locaux tertiaires et des locaux communaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

En 2018, la commune a cédé le foncier au Logis Familial pour permettre ces constructions.

En 2019, l'architecte a été choisi et le permis de construire a été délivré en fin d'année. La crise sanitaire a ralenti l'avancement, mais en 2021 a eu lieu la consultation des entreprises, suivie en 2022 du recours d'un candidat, ce qui a imposé de nouvelles consultations.

Fin 2022, tous les lots pour lesquels des consultations avaient été relancées ont été fructueux, sauf un. La conduite des opérations a été déléguée par la commune au Logis Familial.

Malgré ces retards, le maire a indiqué que l'enveloppe initiale serait respectée et il a rappelé que la commune avait déjà touché 3,5 M€ du Logis Familial pour l'acquisition du foncier. Il a aussi indiqué que diverses

subventions ont été sollicitées (Europe, Etat, Région, Département, Fonds Vert, CAPG) et certaines sont déjà acquises. Le total de ces subventions s'élèverait donc de 1,5 à 2,3 M€, et le reste à charge pour la commune de 2,3 M€ (au pire) à 1,5 M€ (au mieux) à étaler sur les 3 années à venir. Le maire a aussi indiqué que ce projet, outre qu'il répond à des besoins indéniables pour les administrés, permettra aussi une réduction des frais de fonctionnement de la commune, grâce au regroupement de certains services.

Compte tenu de ce calendrier, il a été nécessaire de revoir l'Autorisation de Programme et de Crédits de Paiement (APCP) votée en juin 2022 et de décaler les dépenses communales aux années 2024-2025-2026. Le Conseil a approuvé cet ajustement de l'APCP. Par ailleurs, un ajustement à titre gratuit des états de division sur ce projet entre la commune et le Logis Familial a été approuvé.

- Environnement :

L'étendue de la forêt communale est passée de 110 ha à 161 ha du fait de diverses évolutions :

- agrandissement des zones agricoles et du cimetière paysager
- acquisition de parcelles.

De ce fait, afin de bénéficier du régime forestier (coupes, entretien, travaux divers) sur la totalité de l'étendue actuelle, il a été nécessaire de tenir compte de ces évolutions. Le Conseil les a approuvées.

EN BREF

État de catastrophe naturelle

Par arrêté interministériel du 03/04/2023 paru au Journal Officiel du 03/05/2023 (NOR : IOME2308745A), la Commune de Mouans-Sartoux a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 01/07/2022 au 30/09/2022 et ce au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Les sinistrés disposent d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté au Journal Officiel pour déclarer leurs sinistres auprès de leur compagnie d'assurance.

Travaux rue du château lundi 15 mai et lundi 5 juin

Des travaux d'entretien du revêtement de chaussée sur la Rue du Château et la Place Suzanne de Villeneuve sont programmés lundi 15 mai 2023 et lundi 5 juin (marquage au sol). Ces travaux auront lieu dans un premier temps en matinée du 15 mai sur la Rue du Château entre l'Avenue de Grasse et la Place Suzanne de Villeneuve, la circulation routière sera barrée et l'accès de service du Château (entre les écuries et le parking du Château) fermé de 8 h 30 à 12 h 00. La circulation routière sera rendue à 12 h 00. Les personnels de l'entreprise prestataire travailleront l'après-midi sur la Place Suzanne de Villeneuve face à l'église. Procédure identique pour le marquage au sol programmé le 5 juin.

Alerte sécheresse

En raison de la rareté de la ressource en eau, par arrêté préfectoral, il est interdit :

- d'arroser en journée (entre 8 h et 20 h)
- de laver sa voiture ou son bateau (les stations professionnelles équipées de matériel haute pression et de système de recyclage d'eau restent autorisées)
- de laver les voiries, terrasses et façades à grande eau
- de remplir les piscines privées est également interdit (à l'exception du premier remplissage à condition que le chantier ait démarré avant le déclenchement des premiers stades de restriction d'eau), en revanche leur mise à niveau reste autorisée.

Ces mesures de restriction d'eau, rappelées dans l'arrêté disponible sur www.alpes-maritimes.gouv.fr, s'appliquent à l'ensemble des usages, à l'exception des usages prioritaires liés à la santé, la salubrité et la sécurité civile. Tout contrevenant aux mesures de restriction s'expose à une contravention de cinquième classe (1500 € d'amende pour une personne physique, 6000 € pour une personne morale).





HOMMAGE

Une stèle en hommage à André Aschieri a été inaugurée récemment à la ZI de l'Argile.

En présence du maire, Pierre Aschieri, de Paul Buscaja, président de l'Asllaica (association syndicale libre du lotissement artisanal et industriel communal de l'Argile), de Marie-Louise Gourdon, conseillère départementale, de Christian Ortéga, maire de la Roquette-sur-Siagne, des élus locaux, des chefs d'entreprise de la ZI de l'Argile, ainsi que des amis et proches de l'homme qui fut maire de 1974 à 2015.

Cet olivier en métal sculpté dans la masse, sur son socle, est disposé à l'entrée de la ZI en mémoire d'André Aschieri, fondateur de la zone de l'Argile, en 1980.



LA PAROLE AUX ÉLUS

Liste d'Union pour la gestion municipale

Pour l'ensemble des associations d'élus, le constant est unanime; face à la crise démocratique, la réforme des institutions est absolument nécessaire.

Elle doit prioritairement concerner la décentralisation en faisant réellement confiance aux collectivités territoriales et en leur donnant les moyens nécessaires à la conduite de leur politique.

Il s'agit d'appliquer le principe de libre administration des collectivités en garantissant une autonomie fiscale et financière, une véritable simplification de la prise de décisions face à une inflation normative et paralysante et enfin, adopter un principe d'adaptabilité aux réalités de chaque territoire.

Cette décentralisation doit être portée par une volonté politique qui repose sur la clarté et surtout la confiance...

Pierre ASCHIERI

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

Examen budgétaire terminé et voté par le conseil municipal pour 2023.

Un budget prudent dans la période difficile que les communes traversent avec un désengagement financier de l'État de plus en plus marqué. Une première aussi, avec la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Désormais l'effort fiscal ne repose plus que sur deux-tiers des foyers mouansois propriétaires de leur logement ou en accession à la propriété. Le tiers restant ne contribuant plus directement au financement de la vie communale. De notre point de vue, la question d'une rupture d'égalité entre administrés face à l'impôt se pose. Un débat intéressant...

D'autant plus qu'à force de demander toujours aux mêmes un effort supplémentaire - alors que tout augmente pour tout le monde - beaucoup ne peuvent plus le fournir..

Christophe CHALIER

Liste « Participe Présent »

Dans un contexte financier et environnemental sans commune mesure, comment s'émanciper des pratiques d'antan ? En gardant son ancien Directeur de Cabinet, sous contrat de prestation pour finaliser le projet « Cœur de Ville ».

Quelle cohérence avec les missions du Directeur des Services, recruté l'an dernier, de changer les pratiques, faire des économies substantielles, ajuster les façons de travailler.

A qui ce projet « Cœur de Ville » profite-t-il vraiment ? Certainement pas à ceux qui voulaient co-construire ce projet.

Constat doux amer à mi-mandat : la fabrique de la ville de Mouans-Sartoux a bien du mal à changer et le groupe Participe Présent toute sa raison d'être : son 4^e membre, Laurent Van Den Reysen siègera dès avril 2023.

Venez assister aux conseils municipaux, rejoignez-nous !

Elsa RAIBON pour Participe Présent



La ville de Mouans-Sartoux, le Crédit Mutuel
le comité des fêtes et l'association Choisir le Vélo proposent

MOUANS-SARTOUX

3^E FÊTE
DU VÉLO
EN FAMILLE



Samedi 3 juin 2023 de 9 h à 16 h 30

Tous en selle !



PARCOURS À VÉLO AVEC DE NOMBREUSES ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS

Inscription souhaitée : <https://vu.fr/yIXX>



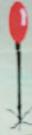
Crédit Mutuel



Festival
Envie d'ailleurs

VAN LIFE 

MEDIATHEQUE 

AQUARIUM 

RENCONTRES VOYAGEURS

CALLE LEO LAGRANGE
...terie

Plus de 5000 visiteurs se sont rendus en avril dernier à la 2^e édition du Festival Envie d'Ailleurs. Projections, expositions, conférences, ateliers, espace VanLife ont conquis un large public soucieux de voyager et de se déplacer de manière plus éthique et responsable.



FINANCES

Focus sur le budget primitif 2023

Le budget de fonctionnement s'établit à 19,6 M€

contre 18,6 M€ en 2022, du fait de la forte inflation des prix de l'énergie et des matières premières. Cette augmentation a été maîtrisée grâce à de gros efforts sur les charges générales et les dépenses de personnel. Grâce à ces efforts, le niveau d'autofinancement est en nette amélioration par rapport à 2022.

Le budget d'investissement s'établit à 7,2 M€

contre 7,8 M€ en 2022. Les investissements seront modérés en 2023.

La fiscalité 2023 sera la première pour laquelle la taxe d'habitation pour les résidences principales (THRP) sera supprimée pour tous les administrés, quels que soient leur revenus. Il ne reste donc que la taxe foncière et la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (THRS). Afin de contribuer à l'équilibre budgétaire, malgré la réduction des ressources (Dotation Globale de Fonctionnement nulle depuis 2022) et malgré la forte inflation, le Conseil a approuvé une augmentation de 3% du volume de ces taxes.

Pour ce qui concerne les budgets annexes, les budgets de Pompes Funèbres (39 k€ de fonctionnement et 19 k€ d'investissement) et des Transports (114 k€ de fonctionnement contre 135 k€ en 2022) ont été approuvés.

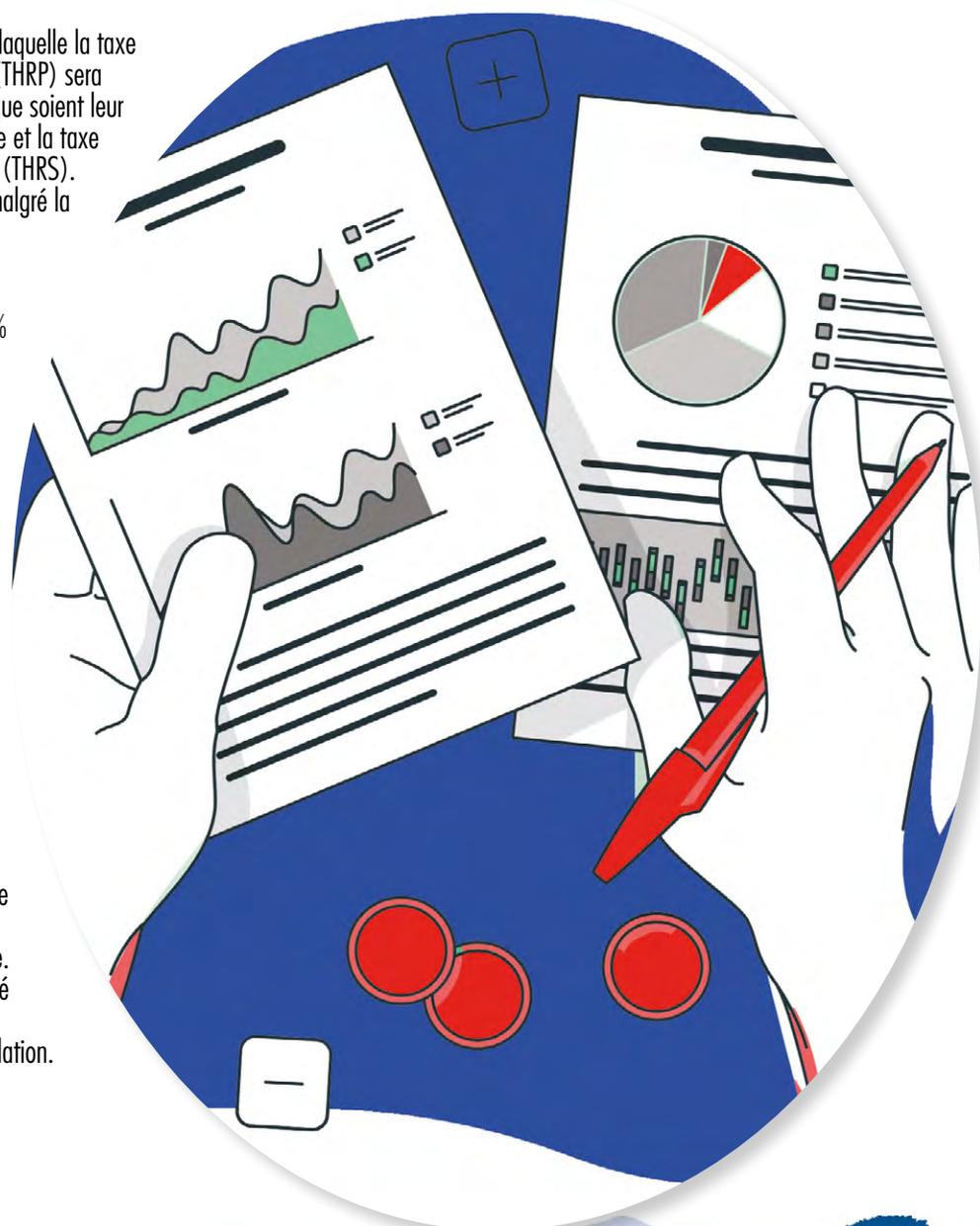
Subventions aux associations

Une enveloppe d'un montant total de 179500 € a été accordée à 58 associations. A noter que ce chiffre est quasiment identique à celui de 2022, manifestant ainsi le soutien de la commune à la vie associative qui génère 450 manifestations par an.

Quelques associations ont accepté une légère baisse de subvention pour contribuer aux nécessaires efforts financiers de la commune. Par ailleurs, les subventions suivantes ont été accordées, sans changement depuis 2022, malgré l'inflation.

Ces associations, outre leur rôle sportif ou culturel, ont aussi un rôle social :

- au SCMS Foot (680 adhérents, dont 140 filles) : 102 k€
- au HBMMS : 38,5 k€
- au Centre Culturel (804 adhérents) : 210 k€
- à l'Espace de l'Art Concret (25 000 visiteurs en 2022 - 10 000 enfants aux ateliers pédagogiques) : 100 k€





SANTÉ

Pour la 3^e année consécutive, les élèves ostéopathes de l'École de Formation en Ostéopathie – Centre d'ostéopathie Atman de Sophia-Antipolis agréé par le Ministère de la Santé et de la Prévention ont apporté leurs soins précieux aux agents de la ville de Mouans-Sartoux.

Encadrés par leur professeur, Yann Ollier, ostéopathe à Mouans-Sartoux, les étudiants de 5^e et dernière année ont pu parfaire leur formation sur les pathologies et les troubles musculo-squelettiques liés aux métiers aussi divers et variés des agents de la fonction publique territoriale, qu'ils ou qu'elles soient rattachés à un service technique, administratif, d'accompagnement et d'animations des jeunes enfants et écoliers, personnels d'entretien, etc.

Les retours des patients sont unanimes : les soins prodigués ont été d'un grand réconfort et une nette amélioration de leur état de santé a été constatée. Certains agents ont même eu l'occasion de consulter à plusieurs reprises. Un grand merci au centre d'ostéopathie Atman, à Yann Ollier et à ses élèves à qui nous souhaitons toute la réussite pour leurs examens à venir et leur future installation dans un centre de soins dédié.



JEUNESSE



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont organisé leur première manifestation, début avril dernier, sur la place Suzanne de Villeneuve de 14 h à 18h. Intitulé JAM'S pour Jeunes A Mouans-Sartoux, cette animation a proposé plusieurs Stands : activités manuelles, stand de jeux de société avec la ludothèque Quartier Libre, démonstration de VTT accro et parcours d'initiation, buvette avec le soutien du comité des fêtes, stand de précision (pétanques et palets breton/vendéen) Accompagnés par les animateurs de « Si T'es Ado », les jeunes ont travaillé activement à la concrétisation de ce projet (réservation du lieu, choix de la date, réservation du matériel, rédaction de différents documents). La manifestation fut une vraie réussite avec pas moins d'une centaine de personnes (familles, enfants, adolescents). « Très belle initiative, merci aux jeunes et à refaire tous les week-end » petite citation du mur d'expression libre laissé aux participants par les jeunes. Un grand bravo aux jeunes pour leur implication !

Si vous avez entre 11 et 17 ans, vous êtes les bienvenus pour les rejoindre :

cmj@mouans-sartoux.net

Après les vacances, ce sera l'heure du bilan et la réflexion pour les futurs projets du CMJ.





SPORT

1000 enfants au tournoi de football de Pâques !



Avec la vigueur que l'on lui connaît même à 70 ans, la doyenne des associations mouansoises a montré son dynamisme et sa bonne santé.

C'est une habitude dans cette période printanière que la Direction des Sports inscrit à notre agenda annuel « le Tournoi de football » pour les enfants et les jeunes du Président Vuillen.

Cette mise à disposition habituelle de notre équipement sportif, nos services municipaux complètent cette aide avec du mobilier festif, tables, chaises, barrières, tentes qui aident à la réussite de cet événement qui fêtera ses 40 ans en 2025.

C'est sur le stade municipal Alexandre Rebuttato, samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 avril lors du week-end de Pâques, que près de 1 000 enfants, une centaine d'équipes, plus d'une soixantaine de clubs présents et qui ont profité de ces 3 jours ensoleillés pour courir, dribbler, sauter toute la journée, avec ou sans ballon. L'objectif principal restera toutefois les animations sportives avec des rencontres coordonnées et réglées comme une horloge par les administrateurs et les techniciens. Les oppositions de bons niveaux et de qualité enflammaient la tribune avec ses supporters mouansois. Mais la plus belle des récompenses se lisait sur le visage des « pitchouns », avec leur sourire.

Avec sa buvette revisitée et sa terrasse exceptionnellement aménagée pour l'occasion, les 60 bénévoles préparent et concoctent des barquettes de frites, des sandwiches, servent des boissons fraîches à près de 4 000 personnes, parents, grands-parents, frères, sœurs, curieux... toujours avec le sourire.

Avec notre clairière boisée de la Grand'Pièce, toute proche, les publics étaient à l'ombre, c'est si agréable. Cet environnement naturel et précieux a été utilisé et préservé par nos visiteurs lors de ce week-end festif et sportif.





C'EST LA FÊTE !



La fête du miel 2023 en images





Le stand de l'association JVS à l'ombre du grand tilleul du parc du château

Le Printemps des possibles sème pour l'avenir

Le soleil et un nombreux public étaient au rendez vous de cette 6^e édition du Printemps des Possibles de Mouans-Sartoux dédiée comme les années passées au zéro déchet, au commerce équitable et à l'alimentation durable. Une trentaine de stands dressés dans le parc du château ont proposé de quoi s'informer, se cultiver, se restaurer, acheter local et/ou équitable (huile d'olive, fruits, légumes, confitures, bières, etc.), semer et cultiver ses propres fruits et légumes.

Au chapitre des animations et conférences, notons que le collectif Mouanssemble a organisé une gratifieria où tout est gratuit !

Ce 6^e Printemps des Possibles a été l'occasion de fêter les 20 ans de l'association Terre de Liens, à l'occasion d'une table ronde passionnante et d'un buffet ouvert à tous et offert par le réseau.

Un grand Merci à l'ensemble des structures présentes qui sèment les graines des Possibles de ce Festival co-organisé cette année par la ville De Mouans Sartoux (Maison d'Education à l'Alimentation Durable - MEAD), l'association *Nous voulons des Coquelicots*, le traiteur Boomerang et la Maison du Commerce Équitable.



Les bénévoles de la Maison du Commerce Équitable de Mouans-Sartoux



L'association *Une Soupe Un sourire* vient en aide aux plus démunis





La fresque du climat présentée par la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable



L'étal de Down to Earth, jeune et engagée entreprise mouvançoise de cosmétiques



Penser, réfléchir et agir pour un monde meilleur, c'est possible !





CULTURE

ACADÉMIE DE NICE
Mission EAC 06

La DSDEN 06 présente :

le FAPE

festival des arts pour les écoles

Duos Opposés

Forêt du Château de Mouans-Sartoux

Journées scolaires : 15 et 16 juin 2023

Ouverture au public : 17 juin 2023
(de 9h à 18h)

eac. Espace de l'Art Concret Centre d'art contemporain d'intérêt national
Mouans-Sartoux
média théâtre
QUARTIER LIBRE
Les jardins du mûre

Le Centre Culturel des Cèdres propose une fois encore en mai et juin 2023 un programme culture des plus éclectiques avec, en point d'orgue, le 40^e anniversaire du centre culturel programmé le 9 juin prochain :

- Cycle « Vivre avec » le film Mommy, jeudi 8 juin à 19 heures au cinéma La Strada suivi d'un débat avec des associations sur les troubles de l'attention
Billetterie : 5,5 € - Renseignements : Centre Culturel des Cèdres
04 92 92 47 24

- Venez fêter avec nous les 40 ans du Centre Culturel des Cèdres / École de musique Lucien Galliano - vendredi 9 juin sur le parvis du Centre Culturel des Cèdres de 18 h 30 à 22 h 30. Entrée libre

- Festival des Arts Pour les Ecoles, les 15 et 16 juin : journées scolaires (17 juin : ouverture au public de 9 h 00 à 18 h 00) dans le parc du château. Cette année, le thème du FAPE Mouans-Sartoux, choisi en partenariat avec l'Espace de l'Art Concret, engage les enfants à travailler autour du thème « Duos Opposés ».

18 écoles participent au projet :
- 29 classes / 655 élèves qui exposent.
- 24 classes / 525 élèves qui se rendent sur site.

A l'école de musique :

- Audition guitare vendredi 2 juin à 20 h dans le parc du château (devant les écuries)
- Audition chant samedi 3 juin à 16 heures au château.
- Concours de L'Union Musicale des Professeurs Européens (piano, accordéon, orchestre, duos, batterie), samedi 3 juin, toute la journée à la salle Léo Lagrange.
- Audition Batterie, lundi 5 juin à 19h au Centre Culturel des Cèdres.
- Audition Violon / Violoncelle mercredi 7 juin à 18 h 30 au château
- Audition de flûte mercredi 21 juin en l'église Saint-André, à 19 heures.

21 juin Fête de la musique, entre 20 h et minuit

Le 21 juin Mouans-Sartoux a rendez-vous avec la musique.
+ de 200 musiciens pour une fête de la musique joyeuse, riche, variée et festive.
Pas moins de 10 scènes, 30 groupes et 200 musiciens disséminés dans toute la ville qui mettront en musique cette soirée.
Rock, chanson, musette, musique africaine ou électronique, tous les styles seront représentés dans un esprit familial et joyeux pour accueillir l'été.

Renseignements :
Mouans Accueil Informations
au 04 93 75 75 16





CULTURE

FÊTE DE LA MUSIQUE 2023
MOUANS-SARTOUX

APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes un groupe de musique et vous souhaitez participer à la fête de la musique de Mouans-Sartoux : inscrivez vous jusqu'au 20 mai 2023

Document d'inscription sur : la-mediathèque.fr
A retourner à : fetedelamusique@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 43 75

La grande Fête de la Musique de Mouans-Sartoux !
Vous êtes un groupe de musique et vous souhaitez participer à la Fête de la Musique de Mouans-Sartoux ?
Avec plaisir nous recevrons votre candidature.
Documents à télécharger sur le site de la médiathèque : la-mediathèque.fr
Renseignements : fetedelamusique@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 43 75
Organisation : ville de Mouans-Sartoux, médiathèque et Centre Culturel des Cèdres

MOUANS-SARTOUX

EN MAI

À LA MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 3 MAI

- 10h30 : Les lectures de Simone
Lectures individuelles
A partir de 2 ans / durée : en fonction de l'attention des petites oreilles

MERCREDI 17 MAI

- 10h30 : Les lectures de Simone
Lectures individuelles
A partir de 2 ans / durée : en fonction de l'attention des petites oreilles
- 10h30 : Atelier philo
Animé par Marie-Jeanne TROUCHAUD
Pour les 8 - 12 ans / durée : 1 heure - sur inscription
- 14h30 : Atelier coloriage numérique
A partir de 6 ans / durée : 2 heures - sur inscription

SAMEDI 20 MAI

- 10h : Atelier broderie - Filons ensemble !
Au grès des circonvolutions de nos aiguilles, créons et échangeons ensemble autour d'une infusion et d'une sélection musicale ! (pensez à apporter votre tasse fêliche)
Avec l'association Terre de Provence
A partir de 12 ans / durée : 2h30 - sur inscription

MARDI 23 MAI

- 18h30 : Échange et rencontre avec des professionnels autour de l'accompagnement de l'enfant présentant des troubles de l'apprentissage
Venez rencontrer, échanger, trouver du soutien ou des conseils pour accompagner votre enfant qui présente des difficultés d'apprentissage ou des troubles dys.
Animé par Édouard BEAUCHAMP et Marion SORIA de l'établissement spécialisé Les Airoles et par Cécile VIREUX, graphothérapeute.

INSCRIPTION :
À l'accueil de la médiathèque : 04 92 92 43 75
mediathèque@mouans-sartoux.net

MERCREDI 24 MAI

- 10h30 : Les lectures de Simone
Lectures individuelles
A partir de 2 ans / durée : en fonction de l'attention des petites oreilles
- 10h30 : Atelier philo
Animé par Marie-Jeanne TROUCHAUD
Pour les 8 - 12 ans / durée : 1 heure - sur inscription

SAMEDI 27 MAI

- 10h30 : Les lectures de Simone
Lectures individuelles
A partir de 2 ans / durée : en fonction de l'attention des petites oreilles
- 14h30 : Atelier poterie
Collectif point S / Céline SICARD
Pour les 6 - 12 ans / durée : 1 heure 30 - sur inscription

MERCREDI 31 MAI

- 10h30 : Atelier philo
Animé par Marie-Jeanne TROUCHAUD
Pour les 8 - 12 ans / durée : 1 heure - sur inscription
- 15h30, 16h00 et 16h30 : Lectures partagées
Association Marguerite et Marguerite
A partir de 2 ans / durée : entre 15 et 30 minutes en fonction de l'attention des petites oreilles

NOUVEAU !

Vos ressources numériques
« Élargissez votre horizon en 1 clic ! »
Écouter, apprendre, lire & raconter, s'informer, regarder... Découvrez nos **ressources numériques** en accès libre 24h/24 pour les abonnés de la médiathèque depuis notre site : la-mediathèque.net
En partenariat avec la Médiathèque Départementale du 06

Ici, toute la prog

Élargissez votre horizon en 1 clic avec nos ressources numériques

En accès libre 24h/24
Pour les adhérents de la médiathèque de mouans-sartoux

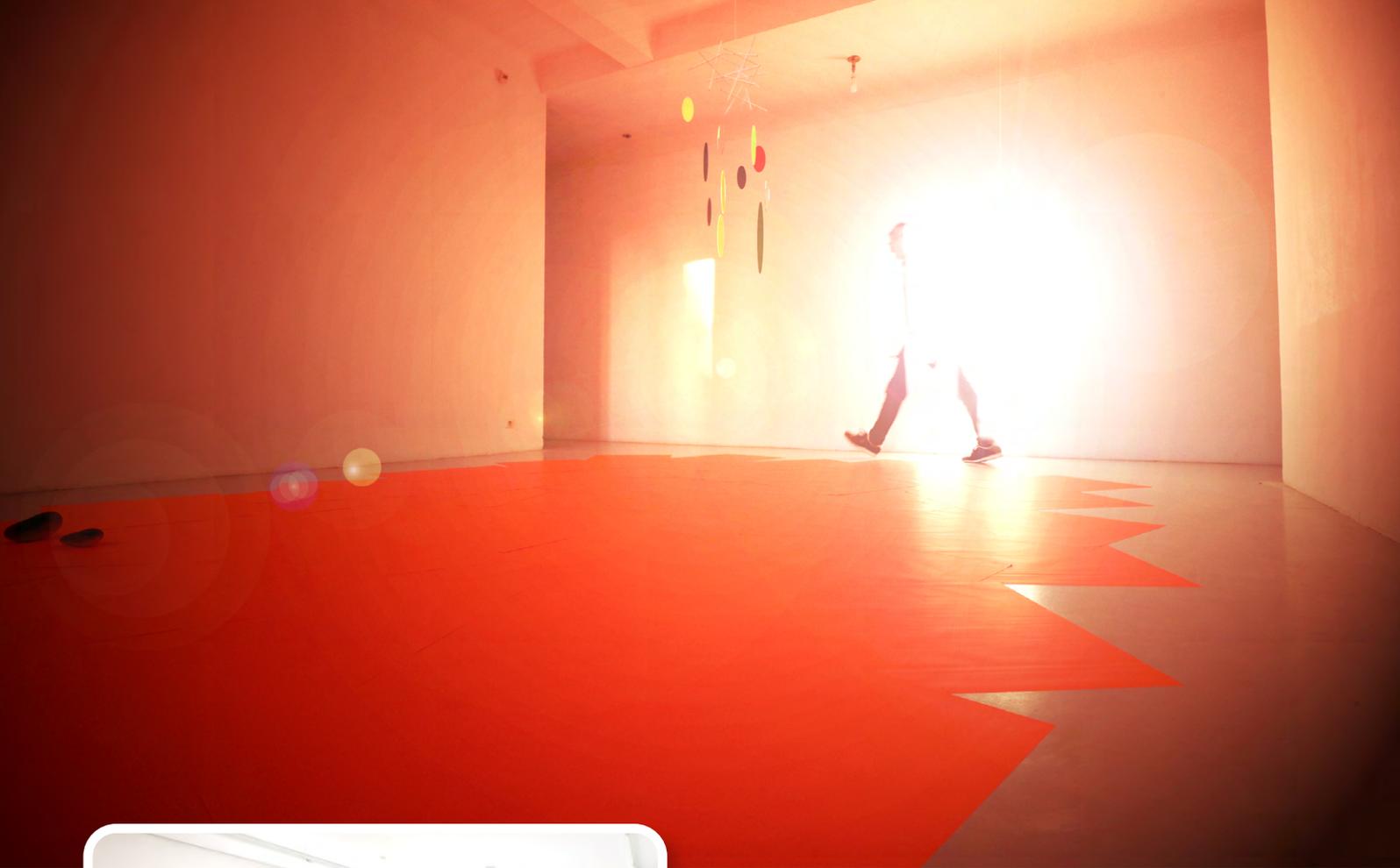
- ÉCOUTER : Musique, livres audio, vidéos...
- LIRE & RACONTER : BD, romans, jeunesse, etc.
- REGARDER : Films, séries, documentaires...
- APPRENDRE : Comptines, chansons, langues, savoirs...
- S'INFORMER : News, conférences, etc.

Disponible sur ordinateurs, tablettes et en applications mobiles

En partenariat avec la Médiathèque Départementale du 06, la médiathèque de Mouans-Sartoux propose d'accéder à de nombreuses ressources numériques :

- MUSIC ME : de la musique partout !
 - lznéo : des BD, pour toutes et tous !
 - Cafeyn FR : Cafeyn est un kiosque de presse numérique qui propose la lecture en ligne et hors connexion de journaux et de magazines.
 - CVS : de multiples films sur vos écrans !
 - STORYPLAYR : le goût de la lecture jeunesse
 - L'autoformation pour tous: Toutapprendre présente des contenus pour explorer des sujets très variés : les langues, la cuisine, les arts créatifs, le développement personnel. Et laissez-vous inspirer par les Masterclass de personnalités.
- Je clique ici pour m'inscrire et profiter des ressources numériques - cinéma - musiques - formation - lecture - contes...





Trois expositions sont à voir et à découvrir actuellement à l'Espace de l'Art Concret.

- Florian Schönstedt, *la ligne et le protocole*
Restitution de résidence « Art & Mondes du travail », un dispositif initié par le ministère de la Culture (photo en bas à gauche)
Jusqu'au 14 mai 2023 à la Donation Albers-Honegger

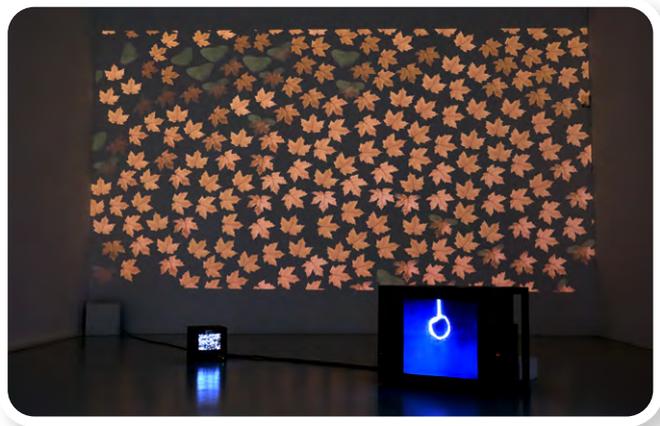
- *Psychanalyse des Fleurs* de Ismaël Jude.
Jusqu'au 14 mai 2023 à la Donation Albers-Honegger - Le dispositif est conçu pour un public adulte. (photo au milieu à gauche)

- Didier Mencoboni, *la couleur presque seule*
L'éc. dédie à l'artiste une exposition dans la galerie du château, qui présente une sélection importante d'œuvres où la couleur s'exprime dans toute sa diversité et vitalité depuis les années 2000.
Jusqu'au 4 juin 2023 au château. (photo du haut)

À venir :

- la Nuit des Musées programmée samedi 13 mai de 18 h à 22 heures.
- Exposition *Forêt Discrète*, sélection des travaux des élèves de la Villa Arson (Nice), les 13 et 14 mai dans le parc du château.
- Exposition Cécile Bart - Ode Bertrand et la collection Albers-Honegger, du 25 juin 2023 au 31 mars 2024.

**Espace de l'Art Concret - Centre d'art contemporain d'intérêt national
Donation Albers-Honegger - Château de Mouans**
+33 (0)4 93 75 71 50 - espacedelartconcret.fr
Ouvert du 1er sept. au 30 juin du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h
En Juillet & août tous les jours de 11 h à 19 h.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

